Institut de Formation en Droit Social de Paris

IFDSP

Formation des Représentants de proximité

L'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 a introduit dans les entreprises un nouvel acteur de la représentation du personnel : le représentant de proximité. Les contours de sa mission et les moyens dont il dispose ont été entièrement laissés à l'appréciation des partenaires sociaux dans le cadre d'une négociation menée en amont des élections professionnelles.

Cette formation de deux journées est destinée à permettre aux Représentants de proximité d'une part de mieux appréhender le droit du travail dans ses dimensions individuelles et collectives et d'autre part d'apprécier concrètement l'étendue et les limites de leurs missions et les moyens d'action dont ils disposent.

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Représentants de proximité

Pré-requis : Aucun pré-requis exigé

Objectifs de la formation

- **Identifier** les différentes règles applicables à la relation de travail
- **Se repérer** entre les différentes sources du droit du travail
- **Appréhender** les différentes composantes de la relation de travail et les obligations respectives des parties
- **Recenser** les différents modes de rupture du contrat de travail et **apprécier** les enjeux propres à chaque mode de rupture.
- **Cerner** l'architecture de la représentation du personnel depuis les ordonnances et la place des représentants de proximité
- **Maîtriser** le cadre conventionnel d'intervention des représentants de proximité et leurs moyens pour agir

Programme

Jour 1 / Fondamentaux du droit du travail et de la représentation du personnel en entreprise

- **Fondamentaux du droit du travail**
  - Le contrat de travail : éléments constitutifs
  - Les sources du droit du travail : typologie, hiérarchie et articulation
  - L'exécution du contrat de travail et les obligations respectives des parties
  - Les ruptures du contrat de travail

- **Fondamentaux de la représentation du personnel en entreprise**
  - Représentation syndicale et représentation élue
  - Les élections professionnelles : enjeux croisés
  - L'impact des ordonnances Macron sur la représentation du personnel
  - La représentation élue du personnel : le CSE

Jour 2 / Rôle et moyens d'action des représentants de proximité

- **Les contours du mandat**
  - Périmètre de mise en place
  - Modalités de désignation
  - Modalités de fonctionnement
  - Moyens des représentants de proximité
  - Statut protecteur
  - Cessation du mandat (transfert, rupture, révocation etc.)

- **Les attributions des représentants de proximité**
  - Un champ de compétences négocié et restreint
  - Les risques d'empiètement
  - Domaines d'attributions et étendue des pouvoirs *

- À partir de votre accord de mise en place du CSE et de votre règlement intérieur.

Cette formation peut être animée sur une journée et le programme concentré sur le rôle et les moyens d'action des représentants de proximité lorsque ceux-ci disposent de bases solides en droit du travail. Le tarif de la formation est adapté en conséquence.

Méthodes pédagogiques

- Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils …)
- Méthode interrogative (Quiz, QCM, …)
- Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques …)

Évaluations

- Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00 ou 06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante **: contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !